

Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION

NOMENCLATURE PRÉFECTURE : 7 - FINANCES LOCALES / 1 - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

OBJET : TARIFICATION ET VENTE DE PRODUITS DE PROMOTION PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE

- Total : 58** L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le jeudi dix-huit juin, s'est rassemblé au SyAGE sous la Présidence de François DUROVRAY
- Présents : 41** Nathalie ALCARAZ, Nicolas ALLEOS, Anne BLOSER, Sylvie CARILLON, Christophe CARRERE, Christel CASSATA, Christophe CHARDEY, Thomas CHAZAL, Céline CIEPLINSKI, Romain COLAS, Christine COTTE, François DAMERVAL, Michaël DAMIATI, Claudia DE CAMPOS, Nicolas DOHIN, Valérie DOLLFUS, François DUROVRAY, Marième GADIO, Bruno GALLIER, Christine GARNIER, Pierre-Valéry GAUDEAU, Faten HIDRI, Frantz ISAMBERT, Anne-Marie JOURDANNEAU-FORT, Colette KOEBERLE, Bilal LAOUFI, Didier LE COZ, Constant LEKIBY, Jean-Michel MATHY, Jérôme MEUNIER, Pascal ODOT, Sylvain PAQUET, Sabine PELLON, Guillaume PRIM, Valérie RAGOT, Graziella RIOU-HARCHAOUI, Laurent ROUSSET, Leïla SAID, Josiane SIMON, Aouicha TRAORE, Clément VEYRAT
- Représentés : 5** Damien ALLOUCH donne pouvoir à Sabine PELLON, Sylvie DONCARLI donne pouvoir à Laurent ROUSSET, Farid GHEDDOUCHE donne pouvoir à Christine COTTE, Sandrine LAMIRÉ donne pouvoir à Nicolas DOHIN, Fouad SARI donne pouvoir à Thomas CHAZAL
- Absents : 12** Taoufik BOUCHAL, Gaëlle BOUGEROL, Olivier CLODONG, Typhaine DESBOIS-BOUBY, Nicolas DUPONT-AIGNAN, Marie-Françoise DUSSAUD, Vannina ETTORI, Jocelyne FALCONNIER, David FÉROT, Nicole LAMOTH, Maxence MAHEN, Fula MESIKA

DCC-2026-094

SECRETAIRE DE SEANCE

Leïla SAID

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente délibération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (via le Télérecours citoyens www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois par voie postale ou électronique. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Date de publication : mercredi 08 juillet 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 JUIN 2026

DELIBERATION

DCC-2026-094	TARIFICATION ET VENTE DE PRODUITS DE PROMOTION PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE
--------------	--

VU la note explicative et de synthèse du Président,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L5211-1, L5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/951 du 14 décembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2025-PREF-DRCL-279 du 9 octobre 2025 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026,

CONSIDERANT les objectifs communs d'Essonne Tourisme et de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine de valoriser les produits du terroir essonnien,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine a la possibilité de vendre des produits du terroir essonnien,

CONSIDERANT l'ambition de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine de valoriser son territoire et notamment les peintres impressionnistes qui se sont inspirés de ses paysages,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine a édité en 2024 l'ouvrage "*Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine* » dans le cadre exceptionnel des 150 ans de la première exposition impressionniste vendu à l'Office de tourisme, dans les librairies du territoire et à la boutique Caillebotte,

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil d'exploitation Tourisme,

Le Bureau Communautaire consulté,

La Commission Services à la population et Solidarités entendue,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1^{er} : **AUTORISE** la vente des produits du terroir essonnien et celle du livre "*Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine* »,

Article 2 : **APPROUVE** la grille tarifaire des produits du terroir ci-dessous exposée, susceptible de varier selon les fluctuations économiques :

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le



ID : 091-200058477-20260625-DL1710H1-DE

PRODUIT	PRODUCTEUR	VILLE	TARIF SELON GRAMMAGE
Sirop de menthe poivrée ou coquelicot*	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORÊT	3,25€ (50cl)
Tisane de menthe poivrée*	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORÊT	3,00€ (50g)
Bonbons menthe poivrée ou coquelicot*	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORÊT	3,60€ (180g)
Bonbons menthe poivrée fourré chocolat*	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORÊT	3,60€ (180g)
Sirop de fraise*	Ferme de La Pouletterie	91220 LE PLESSIS-PÂTÉ	5,07€ (50cl)
Jus de pommes*	Ferme des potagers de Marcoussis	91460 MARCOUSSIS	4,11€ (1L)
Jus de pommes poires*	Ferme des potagers de Marcoussis	91460 MARCOUSSIS	4,40€ (1L)
Houmous de courgettes*	Ferme des potagers de Marcoussis	91460 MARCOUSSIS	2,80€ (100g)
Pesto de basilic et noisettes*	Ferme des potagers de Marcoussis	91460 MARCOUSSIS	3,50€ (100g)
Tartinades légumes d'été ou aubergine tomate ou tomate oignon*	Ferme des potagers de Marcoussis	91460 MARCOUSSIS	2,85€ (100g)
Gaspacho de tomates*	Ferme des potagers de Marcoussis	91460 MARCOUSSIS	3,90€ (1L)
Compote de pommes et vanille ou poires et pommes*	Ferme des potagers de Marcoussis	91460 MARCOUSSIS	3,50€ (470g)
Sirop de fleurs de sureau*	Cressonnière Sainte Anne	91820 VAYRES-SUR-ESSONNE	5,21€ (480ml)
Velouté de cresson bio*	Cressonnière Sainte-Anne	91820 VAYRES-SUR-ESSONNE	7,00€ (750ml)
Houmous cresson de fontaine, lentilles corail, citron confit bio*	Cressonnière Sainte-Anne	91820 VAYRES-SUR-ESSONNE	5,67€ (190g)
Pesto de cresson de fontaine bio*	Cressonnière Sainte-Anne	91820 VAYRES-SUR-ESSONNE	6,00€ (190g)
Jus de pomme fraise*	Cueillette de Torfou	91730 TORFOU	2,53€ (1L)
Jus de pomme*	Cueillette de Torfou	91730 TORFOU	2,32€ (1L)
Compote de pommes*	Aux Champs Soisy	91750 CHAMPCUEIL	4,90€ (550g)

Jus de pomme*	Aux Champs Soisy	91750 CHAMPCUEIL	5,70€ (1L)
Tisane parfum à choisir – (dynamique, Lendemain de fête, au coeur de l’hiver, fruitée, une touche de douceur) *	Chalouette en Herbes	91780 CHALO-SAINTE-MARS	5,00€
Tisane parfum à choisir – Apaisante (verveine, tilleul, camomille, mauve), SororiThé (framboisier, sauge, mélisse, lamier blanc, basilic, monarde)*	L’enracinée	91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL	5,80€ (18g)
Tisane verveine citronnelle*	L’enracinée	91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL	5,83€ (19g)
Tisane camomille romaine “pompom”*	L’enracinée	91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL	5,83€ (18g)
Aromates pour crudités (estragon, ciboulette, soucis – en sachet)*	L’enracinée	91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL	5,80€ (25g)
Lentilles	Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	2,50€ (500g)
Lentilles corail*	Emile et une Graine	91840 SOISY-SUR-ECOLE	2,53€ (500g)
Pâtes artisanales parfumées (parfum à choisir – tomates-basilic, ail-persil, cresson de Méréville)*	Atelier M’Pâtes	91690 SAINT-CYR-LA-RIVIERE	2,48€ (250g)
Huile infusée (ail, paprika, piment, romarin, thym, safran ou sésame)*	Mes Délices	91300 MASSY	4,25€ (100ml)
Sel aromatisé (ail et persil, ail et thym, oignons/curcuma, curry/Colombo ou cumin/coriandre)*	Mes Délices	91300 MASSY	5,10€ (50g)
Sirop hibiscus ou ananas*	Mes Délices	91300 MASSY	7,65€ (250ml)
Moutarde au cresson*	La Cressonnière de l’Alouette	91780 CHALO-SAINTE-MARS	3,30€ (200g)
Pesto de Cresson*	La Cressonnière de l’Alouette	91780 CHALO-SAINTE-MARS	2,80€ (160g)
Tartinades aubergine bouquet garni*	Les Terres du Lendemain	91470 LES MOLIÈRES	3,50€ (190g)
Tartinades aubergine et olive noire*	Les Terres du Lendemain	91470 LES MOLIÈRES	3,50€ (190g)
Sirop de fruits rouges*	Les Terres du Lendemain	91470 LES MOLIÈRES	5,00€ (25cl)
Sauce Kipik*	Les Terres du Lendemain	91470 LES MOLIÈRES	3,50€ (220g)
Terrine de porc au piment d’Espelette*	Ferme de Beaumont	91720	6,40€ (200g)

		VALT OISELAC	
Rillettes de poulet *	Les Volailles de Richard	91690 GUILLERVAL	7,50€ (200g)
Rillettes de poule nature (graisse d'oie)*	Les P'tites Cocottes d'Edith	91580 CHAUFFOUR- LES-ETRECHY	6,65€ (180g)
Terrine de poule au poivre vert (graisse de porc)*	Les P'tites Cocottes d'Edith	91580 CHAUFFOUR- LES-ETRECHY	6,65€ (180g)
Terrine de poule au poivron et pesto rouge (graisse de porc)*	Les P'tites Cocottes d'Edith	91580 CHAUFFOUR- LES-ETRECHY	6,65€ (180g)
Cookies d'Aline (chocolat noir ou au lait)*	Les Cannelines	91670 ANGERVILLE	5,50€ (140g)
Chococroques*	Les Cannelines	91670 ANGERVILLE	4,00€ (100g)
Croquamandes*	Les Cannelines	91670 ANGERVILLE	4,00€ (100g)
Madeleines à la vanille*	Les Cannelines	91670 ANGERVILLE	4,50€ (100g)
Caramel à tartiner*	Les Cannelines	91670 ANGERVILLE	5,50€ (200g)
Pâte à tartiner chocolat noir ou praline amande noisette*	La Reine Astrid	91600 SAVIGNY- SUR-ORGE	6,67€ (180g)
Mendiants (noir ou mixte)*	La Reine Astrid	91600 SAVIGNY- SUR-ORGE	5,39€ (100g)
Mendiants (lait)*	La Reine Astrid	91600 SAVIGNY- SUR-ORGE	5,52€ (100g)
Coffret 18 chocolats (assortiment de nos ganaches et pralines à l'ancienne noir et lait faits maison)*	La Reine Astrid	91600 SAVIGNY- SUR-ORGE	10,68€ (120g)
Tablette chocolat lait*	La Reine Astrid	91600 SAVIGNY- SUR-ORGE	3,78€ (75g)
Tablette chocolat noir*	La Reine Astrid	91600 SAVIGNY- SUR-ORGE	3,85€ (75g)
Pâtes de fruits*	La Reine Astrid	91600 SAVIGNY- SUR-ORGE	6,67€ (120g)
Bonbons coeurs fourrés fruits rouges ou tranches orange et citron*	Kubli	91420 MORANGIS	2,28€ (150g)
Miels (acacia, châtaignier, lavande, printemps, forêt, tilleul)	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE- PETIT	3,38€ (250g)
Bonbons au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE- PETIT	3,78€ (200g)
Nougats au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE- PETIT	3,78 €(100g)
Pain d'épices	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE- PETIT	5,06€ (500g)
Cookies au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-	5,28€ (200g)

		LETH	
Spéculoos	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	5,12€ (150g)
Sucette au miel*	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	0,60€
Madeleine au miel*	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	5,12€
Vinaigre au miel*	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	5,28€ (25cl)
Sauce Grill'ad et tapas poivron jaune et mirabelle au combawa*	La Corbeille à Confitures	91000 EVRY-COURCOURONNES	6,80€ (200ml)
Confitures et marmelades (toutes saveurs)	La Corbeille à Confitures	91000 EVRY-COURCOURONNES	6,50€ (250g)
Baume arnica (nature ou lavandin)*	La Savonnerie du Gâtinais	91590 LA FERTE-ALAI	5,20€ (25g)
Baume arnica (nature ou lavandin)*	La Savonnerie du Gâtinais	91590 LA FERTÉ-ALAI	7,50€ (55g)
Baume Serisis*	La Savonnerie du Gâtinais	91590 LA FERTÉ-ALAI	4,40€ (45g)
Savon Simplicis (cresson et menthe poivrée) ou Mellifera (huiles végétales, beurre de karité, miel, cire d'abeille)*	La Savonnerie du Gâtinais	91590 LA FERTÉ-ALAI	1,70€ (30g)
Savon Simplicis (cresson et menthe poivrée) ou Mellifera (huiles végétales, beurre de karité, miel, cire d'abeille)*	La Savonnerie du Gâtinais	91590 LA FERTÉ-ALAI	4,00€ (100g)
Savon "le Piou-Piou des serres" (au miel de la forêt des serres de Beaudreville), ou "l'oranger des serres" au macérât d'écorce d'orange douce sur huile d'abricot)*	Savonnerie des Serres	91400 GOMETZ-LA-VILLE	4,60€ (90g)
Savon "le bonne mine des serres" (au macérât de carottes, jus de carottes et extrait de roucou)*	Savonnerie des Serres	91400 GOMETZ-LA-VILLE	3,90€ (90g)
Bougie parfumées (coquelicot, cookies chocolat, fleur d'oranger, noix de coco, nougat blanc)*	Savonnerie des Serres	91400 GOMETZ-LA-VILLE	6,60€ (90g)
Bougie parfumées (coquelicot, cookies chocolat, fleur d'oranger, noix de coco, nougat blanc)*	Savonnerie des Serres	91400 GOMETZ-LA-VILLE	9,70€ (180g)
Bougie fleuries (coquelicot, cookies chocolat, fleur d'oranger, noix de coco, nougat blanc)*	Savonnerie des Serres	91400 GOMETZ-LA-VILLE	10,30€ (180g)
Paniers	Essonne Tourisme	91000 EVRY-COURCOURONNES	10,00€

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le

ID : 091-200058477-20260625-DL1710H1-DE



Article 3 : POURSUIT la vente de l'ouvrage "*Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine* » au prix de vente unitaire de 12 € et 9 € pour les achats en volume (à partir de 10 exemplaires) selon la délibération du Conseil communautaire du 4 avril 2024.

Article 4 : DIT que les recettes seront inscrites au budget de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Fait et décidé, les jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme,

François DUROVRAY
Président de la communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne



Signé électroniquement par :
François DUROVRAY
Date de signature : 02/07/2026
Qualité : Président